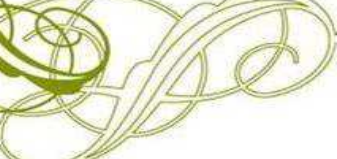


Classement des appartements / maisons « City Break Gîtes de France[®] »

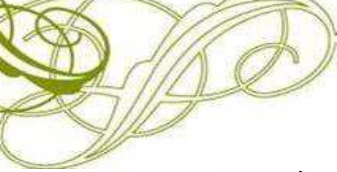
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France[®] de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »
Environnement / Situation	<p><u>Nuisances fréquentes éliminatoires</u></p> <p><u>Aspect architectural extérieur (maison / immeuble) : ancien ou contemporain, de qualité (aspect extérieur sans caractère particulier accepté)</u></p> <p><u>Etat et propreté du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures, cage d'escalier, local poubelles...) : bons</u></p>	<p><u>Maison ou appartement situé(e) en centre ville et/ou à proximité immédiate des sites clés de la ville et/ou dans le centre historique et/ou dans un environnement de grande qualité</u></p> <p><u>Nuisances (auditives, olfactives, visuelles) : chambres au calme, bien isolées et bien orientées</u></p> <p><u>Aspect architectural extérieur (maison / immeuble) : de caractère / de standing (ancien ou contemporain)</u></p> <p><u>Etat et propreté du (des) bâtiment(s) (façades, volets, toitures, cage d'escalier, local poubelles...) : excellents</u></p> <p><u>Vue : agréable depuis la salle de séjour</u></p>



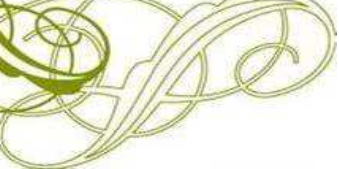
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »
Gros-œuvre / Aménagement	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p><u>Ventilation, aération et éclairage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- ventilation haute-basse- VMC ou hotte aspirante <p><u>Qualité de la cuisine</u> : fonctionnelle</p> <p><u>Robinet mélangeur</u></p> <p><u>Lave-vaisselle</u> : quelle que soit la capacité d'accueil</p> <p><u>Table de cuisson</u> : 4 feux ou plaques vitrocéramiques</p> <p><u>Four</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- four- four micro-ondes* <p><u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- vaisselle et batterie de cuisine de qualité, harmonieuses et en rapport avec la capacité <p><u>Petit électroménager</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- cafetière, mixer, grille-pain, bouilloire- autocuiseur ou cuit vapeur <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire), <u>avec compartiment congélateur</u></p> <p><u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé dont aspirateur</u></p> <p><u>Produits de nettoyage de base</u></p>	<p>a) Cuisine ou coin-cuisine</p> <p><u>Ventilation, aération et éclairage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- ventilation haute-basse- VMC ou hotte aspirante <p><u>Qualité de la cuisine</u> : intégrée et équipée, meubles et électroménager de qualité</p> <p><u>Robinet mélangeur mitigeur*</u></p> <p><u>Lave-vaisselle</u> : quelle que soit la capacité d'accueil</p> <p><u>Table de cuisson</u> : 4 feux ou plaques vitrocéramiques</p> <p><u>Four</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- four "haute-technologie" (chaleur tournante, pyrolyse...)- four micro-ondes* <p><u>Batterie de cuisine et vaisselle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- vaisselle et batterie de cuisine de qualité, harmonieuses et en rapport avec la capacité <p><u>Petit électroménager</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- cafetière, mixer, grille-pain, bouilloire- autocuiseur ou cuit vapeur- robot <p><u>Réfrigérateur de capacité suffisante pour le nombre d'occupants</u> (80 litres pour 2 personnes, + 10 litres par personne supplémentaire), <u>avec compartiment congélateur</u></p> <p><u>Ustensiles de ménage appropriés au meublé dont aspirateur</u></p> <p><u>Produits de nettoyage de base</u></p>



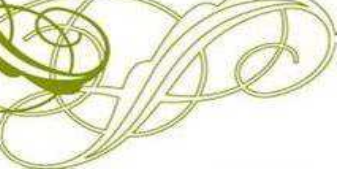
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »
<p>Gros œuvre / Aménagement</p>	<p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine :</u> 18m² pour 2 personnes (+ 3m² par personne supplémentaire)</p> <p><u>Eclairage d'ambiance supplémentaire</u></p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas :</u> adapté à la capacité et fonctionnel + de qualité et bien agencé</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon :</u> salon confortable et en rapport avec la capacité</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour :</u> - pas de couchage dans la salle de jour dans le cas d'un appartement / d'une maison disposant au minimum d'une chambre séparée - capacité de couchage dans le séjour prise en compte dans le cas d'un studio : canapé-lit standard de bonne qualité</p> <p>c) Chambres</p> <p><u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes) :</u> 9m² (+ 3m² par lit supplémentaire au-delà de 2 personnes)</p> <p><u>Luminosité naturelle</u></p> <p><u>Lampe et table de chevet pour chaque couchage</u></p> <p><u>Mobilier et rangements :</u> en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble</p> <p><u>Confort d'été :</u> ventilateur à disposition en fonction du nombre de chambres</p> <p><u>Qualité de la literie :</u> - matelas et sommiers en bon état (tapissiers ou à lattes) - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin et oreiller par lit ou 2 oreillers par personne - dimensions 1 personne : 90 x 190 cm - dimensions 2 personnes : 140 x 190 cm - tête de lit*</p>	<p>b) Pièces de jour</p> <p><u>Surface habitable minimum des pièces salon, séjour et cuisine :</u> 22m² pour 2 personnes (+ 3m² par personne supplémentaire)</p> <p><u>Eclairage d'ambiance supplémentaire</u></p> <p><u>Qualité et confort de l'espace repas :</u> adapté à la capacité et fonctionnel + de grande qualité et de grand confort</p> <p><u>Qualité et confort de l'espace détente / du salon :</u> salon confortable et en rapport avec la capacité + de grande qualité</p> <p><u>Couchages dans la salle de jour :</u> - pas de couchage dans la salle de jour dans le cas d'un appartement / d'une maison disposant au minimum d'une chambre séparée - capacité de couchage dans le séjour prise en compte dans le cas d'un studio : canapé-lit haut de gamme avec « coin nuit »</p> <p>c) Chambres</p> <p><u>Surface habitable minimum des chambres (2 personnes) :</u> 11m² (+ 3m² par lit supplémentaire au-delà de 2 personnes)</p> <p><u>Luminosité naturelle</u></p> <p><u>Lampe et table de chevet pour chaque couchage</u></p> <p><u>Mobilier et rangements :</u> en rapport avec la capacité + présentant une harmonie d'ensemble + de grand confort, décoration recherchée</p> <p><u>Confort d'été :</u> ventilateur à disposition en fonction du nombre de chambres</p> <p><u>Qualité de la literie :</u> - matelas et sommiers haut de gamme - protections par alaise ou housses amovibles, 2 couvertures par lit ou une couette protégée par une housse - traversin et oreiller par lit ou 2 oreillers par personne - dimensions 1 personne : 90 x 200 cm - dimensions 2 personnes : 160 x 200 cm - tête de lit*</p>



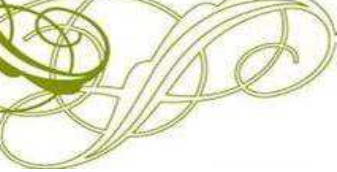
Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »
Gros œuvre / Aménagement	<p>d) Sanitaires</p> <p><u>Surface* minimum des sanitaires</u> : 4m²</p> <p><u>Nombre d'équipements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- logement pour moins de 7 personnes : 1 salle d'eau (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit- logement à partir de 7 personnes : 2 salles d'eau dont 1 avec accès indépendant (lavabo, douche privilégiée, ou baignoire équipée d'une robinetterie avec douche) + 2 WC avec chasse d'eau double débit, dont 1 indépendant avec lave-mains <p><u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : bonne</p> <p><u>Aération mécanique ou naturelle</u></p> <p><u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir</p> <p><u>Robinets mélangeurs – mitigeurs*</u></p> <p><u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u></p> <p><u>Sèche-cheveux électrique</u></p>	<p>d) Sanitaires</p> <p><u>Surface* minimum des sanitaires</u> : 5m²</p> <p><u>Nombre d'équipements</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- logement pour moins de 5 personnes : 1 salle d'eau (lavabo, douche ou baignoire haut de gamme équipée d'une robinetterie avec douche) + 1 WC indépendant* avec chasse d'eau double débit- logement à partir de 5 personnes : 2 salles d'eau dont 1 avec accès indépendant + 2 WC avec chasse d'eau double débit, dont 1 indépendant avec lave-mains <p><u>Qualité des matériaux des sanitaires (carrelage, robinetterie...)</u> : excellente</p> <p><u>Aération mécanique ou naturelle</u></p> <p><u>Eclairage</u> : point lumineux au-dessus du lavabo et prise de courant pour rasoir</p> <p><u>Robinets mitigeurs thermostatiques</u></p> <p><u>Rangements et porte-serviettes adaptés à la capacité du meublé (y compris accessoires : porte-savon, etc.)</u> + porte-serviettes chauffant</p> <p><u>Sèche-cheveux électrique</u></p>



Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »
Conception d'ensemble / Décoration	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds : cloisons fixes de séparation entre les pièces : bon</u></p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds : bon</u></p> <p><u>Isolation phonique intérieure (entre les différentes chambres et pièces) et vis-à-vis de l'extérieur performante</u></p> <p><u>Chauffage des pièces (minimum 19°C)</u></p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</u></p> <p><u>Si escalier dans le logement : confortable et muni d'une rampe</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement : en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration de l'ensemble de l'appartement / de la maison (mobilier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.) : harmonie d'ensemble + décoration soignée + mobilier traditionnel ou régional ou contemporain, de qualité</u></p>	<p><u>Etat des sols, murs, plafonds : cloisons fixes de séparation entre les pièces : excellent</u></p> <p><u>Etat, qualité et harmonie des revêtements de sols, murs, plafonds : excellent</u></p> <p><u>Isolation phonique intérieure (entre les différentes chambres et pièces) et vis-à-vis de l'extérieur performante</u></p> <p><u>Chauffage des pièces (minimum 19°C)</u></p> <p><u>Luminosité naturelle des pièces de jour satisfaisante</u></p> <p><u>Occultation opaque extérieure (volets) efficace et/ou intérieure (rideaux, doubles-rideaux, etc.) dans pièces de sommeil</u></p> <p><u>Dans chaque pièce, une prise de courant et une (ou plusieurs) lampe(s) d'une puissance totale de 15 W / m² ou l'équivalent</u></p> <p><u>Efficacité de la distribution d'eau chaude (cumulus 40 litres / personne minimum ou production d'eau chaude en continu)</u></p> <p><u>Si escalier dans le logement : confortable et muni d'une rampe</u></p> <p><u>Placards ou éléments de rangement : en rapport avec la capacité d'accueil</u></p> <p><u>Décoration de l'ensemble de l'appartement / de la maison (mobilier, éléments de décor, harmonie des couleurs, ambiance agréable, etc.) : harmonie d'ensemble + mobilier traditionnel ou régional ou contemporain, de qualité + mobilier de grand confort, décoration recherchée</u></p>



Les éléments en gras dans chaque catégorie de classement sont des normes demandées en plus ou à la place de celles du classement inférieur. Les champs marqués d'un astérisque peuvent faire l'objet de dérogations locales ; renseignez-vous auprès des Gîtes de France® de votre département.

	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break »	Critères minimum obligatoires pour le classement « City Break Premium »
Equipements / Accueil et Services	<p><u>Equipements divers</u> : fer + planche à repasser + étendage intérieur d'appoint</p> <p><u>Télévision, équipement hi-fi, Internet</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TV écran plat 56 cm minimum - accès Internet, Wifi si éligibilité <p><u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u></p> <p><u>Magazines et livres touristiques (minimum 3)</u></p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p> <p><u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u></p> <p><u>Qualité et organisation du classeur d'accueil français / anglais</u></p> <p><u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u></p> <p><u>Draps à la demande</u></p> <p><u>Linge de table à la demande</u></p> <p><u>Linge de toilette à la demande</u></p> <p><u>Service de ménage à la demande</u></p>	<p><u>Equipements divers</u> : fer + planche à repasser + étendage intérieur d'appoint</p> <p><u>Télévision, équipement hi-fi, Internet</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TV écran plat 56 cm minimum - chaînes européennes - chaîne hi-fi - lecteur DVD - accès Internet, Wifi si éligibilité <p><u>Accueil personnalisé par le propriétaire*</u></p> <p><u>Magazines et livres touristiques (minimum 3) + bibliothèque ou présence de beaux ouvrages régionaux</u></p> <p><u>Chaise haute et lit pour bébé (à la demande)</u></p> <p><u>Mise à disposition de dépliants d'informations locales, pratiques et touristiques, cartes</u></p> <p><u>Qualité et organisation du classeur d'accueil français / anglais</u></p> <p><u>Mise à disposition de l'arrêté de classement et de l'état descriptif</u></p> <p><u>Linge de table à la demande</u></p> <p><u>Service de ménage à la demande</u></p> <p><u>Lits faits à l'arrivée, linge de toilette inclus</u></p>